



Décembre 2023

Informations aux habitants de Curtilles

Election complémentaire à la Municipalité : le dimanche 04.02.2024



Suite à la démission de la Municipalité de M. Diego Falk avec effet au 31.03.24, une élection complémentaire est prévue le dimanche 04.02.2024.

Les listes des candidatures sont à déposer jusqu'au lundi 08.01.2024 à 12h00 au greffe

Peuvent poser leur candidature les habitants et habitantes ayant le droit de vote communal et qui ont obtenu le soutien de 3 parrains ayant également le droit de vote communal.

Les listes peuvent être demandées durant l'ouverture du bureau communal les mardis 19.12.23, 26.12.23 ou le 02.01.24 de 17h30 à 19h00 ou par appel au 079 / 687 64 58.

Si une seule liste est déposée avant le 08.01.2024 à 12h00 = élection tacite

Si deux ou plus de listes : le 1^{er} tour de l'élection aura lieu le dimanche 04.02.2024

Si aucune des listes obtient la majorité absolue : 2^{ème} tour le dimanche 25.02.2024

Pose d'un défibrillateur au Café Fédéral à Curtilles

Les chances de survie suite à un arrêt cardio-respiratoire diminuent de 10% toutes les 60 secondes et deviennent quasi nulles après 10 minutes.

Une formation spécifique et certifiante et un réseau de « First responders » peut ainsi aider à sauver des vies.

La Municipalité de Curtilles a prévu de poser un défibrillateur automatisé externe (AED) devant le Café Fédéral.



C'est finalement une action qui est menée de concert avec la commune de Lucens qui équipe actuellement Brenles, Chesalles, Cremin, Forel, Oulens et Sarzens, en plus des 2 appareils déjà installés au centre de Lucens vers la place de sport et la pharmacie.

Une séance d'information, suivie du verre de l'amitié, est organisée par la commune de Lucens et les habitants intéressés de Curtilles y sont cordialement invités :

mercredi 10 janvier 2024 à 19h00 à la grande salle de Lucens.

Un cours certifiant, offert aux participants, sera organisé pour les habitants de Lucens et de Curtilles avec des dates à choix qui seront annoncées lors de la séance, ou communiquées ensuite au pilier et sur le site Internet de la commune. **Une occasion unique à saisir !**

Publicar étend son offre en fin de soirée les week-ends :

Cette offre est très intéressante : par exemple au départ des gares de Moudon ou de Lucens : **les vendredis et samedis soir de 22h30 à 02h30**

Sur réservation, avec un modique supplément de CHF 5.- au billet de la course,

Publicar vous ramène chez vous !

www.carpostal.ch/publicar-vaud ou 0800 60 30 60



**La Municipalité vous souhaite
de belles fêtes de Noël et un serein passage vers 2024 !**

